

EDITO

Nous souhaitons à chacun de nos élèves une très bonne rentrée scolaire 2019-2020, placée sous le signe du travail et de la réussite personnelle.

Des effectifs stables :

- **L'École Publique** accueille 98 élèves, répartis en 5 classes, une équipe de 5 enseignantes à temps complet ainsi qu'une institutrice le mardi, jour de décharge de la directrice.
- Le fil conducteur de l'année est : **L'EXPRESSION SOUS TOUTES SES FORMES, LE THÉÂTRE, LA DANSE ET LA MUSIQUE.**
- **L'École Privée Sainte-Marie** compte 88 élèves avec 4 classes, 2 enseignants à temps complet ainsi que 5 enseignantes à temps partiel.
- Leur thème de l'année est : **LA MER.**

Catherine Forestier, Adjointe Vie Scolaire

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 1er juillet 2019

Roche aux Fées Communauté : répartition des sièges au Conseil Communautaire. Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'approuver la proposition du conseil communautaire d'un accord local avec un nombre total de 43 délégués communautaires (soit 3 pour Le Theil de Bretagne).

Projet de lotissement à Beauvais : convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré pour la mise en place d'un Projet Urbain Partenarial (PUP).

Le Conseil à l'unanimité, confie une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage au Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré pour un montant estimé à 2 100 € ht (pour 6 demi-journées).

Voirie, programme 2019 : choix des entreprises pour le débroussaillage et le point à temps automatique (PATA).

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission voirie, à l'unanimité, retient les propositions suivantes :

- pour le débroussaillage l'entreprise Heudes de Sainte-Colombe pour un montant de 6 596 € ht soit 7915.20 € ttc
- pour le PATA (point à temps automatique) l'entreprise Sauvauger TP de Chateaubriant pour 17 440 € ht soit 20 928 € ttc.

Travaux d'extension de l'atelier municipal : présentation d'avenants aux marchés pour travaux en moins.

- lot 2 "charpente, bardage bois" : le Conseil accepte à l'unanimité, le devis de l'entreprise Bilheude, titulaire du marché, à 665.36 € ht pour des travaux supplémentaires et à 4 428.70 € ht pour travaux en moins, soit un avenant n° 1 de - 3763.34 € ht.
- lot 13 "ventilation, plomberie, équipements sanitaires" : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, le devis de l'entreprise Morel Bâtiment, titulaire du marché, correspondant à l'avenant n° 1 s'élevant à - 255 € ht pour des travaux en moins.

Ecole : travaux de remplacement de 2 groupes vmc (dépense d'investissement). Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise Didier Lebeau de Retiers s'élevant à 1 135.85 € ht soit 1 363.02 € ttc.

Mairie : réfection et évolution de l'installation téléphonique et informatique. Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte :

- le devis d'Orange pour le remplacement de l'installation téléphonique et son évolution pour 7 798.81 € ht soit 9 358.57 €
- le devis de M. Didier Lebeau de Retiers pour la réfection du cablage de l'installation existante et son évolution pour un montant de 2 434.68 € ht soit 2 921.62 € ttc.

Résidence de Bon Abri : révision des loyers au 1er juillet 2019.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de réviser les loyers de + 1.74 % en application des variations de l'indice de référence des loyers enregistrées sur un an au 4^{ème} trimestre 2018.

Projet d'extension du cimetière : présentation du projet et proposition d'implantation de la piste cyclable à proximité.

Le Conseil à l'unanimité, décide que la piste cyclable prévue entre Retiers et Le Theil de Bretagne contournera le cimetière à l'entrée de l'agglomération en utilisant sur une largeur d'environ 2.50 m le terrain en cours d'acquisition pour l'extension du cimetière.

Droit de préemption urbain, examen de deux Déclaration d'Intention d'Aliéner : Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de ne pas préempter les biens suivants :

- bien situé 31 bis rue du Bourg Neuf, parcelle ZN n° 370,
- bien situé 2 rue des Camélias, parcelle ZL n° 239.

Proposition de mise en place d'une nouvelle commission finances. Suite à la démission de 3 membres (sur 5) de la commission finances et aucun conseiller n'ayant souhaité intégrer cette commission, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide de supprimer la commission finances. Les dossiers seront donc désormais examinés directement en séance du Conseil Municipal. .../...

.../... Pétition du "collectif des Tilleuls et du Clos de la Motte" et complément "Rues des Acacias, du Verger et des Perrières" : information et suite à donner. Le Conseil ayant pris connaissance de la proposition des commissions urbanisme et voirie de modifier les conditions de circulation sur le secteur notamment rue Jean-Marie Garnier et rue des Perrières pour tenir compte des remarques émises par les pétitions concernant la sécurité routière, décide de prendre conseils près de la DDTM sur les aménagements à envisager.

Restaurant scolaire. Remplacement matériel de cuisine. Le Conseil retient la proposition de la Sté Henri-Julien pour le remplacement du bloc moteur du mixer de 276 € ht soit 331.20 € ttc.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 août 2019

Droit de préemption urbain, examen de quatre Déclaration d'Intention d'Aliéner :

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de ne pas préempter les biens suivants :

- bien situé 12 rue Robert Lequerré, parcelle A n° 1123p (en partie : pour 276 m²).
- bien situé rue Robert Lequerré, parcelle A n° 999.
- bien situé 17 rue des Primevères, parcelle ZL n° 284.
- bien situé 3 rue des Perrières, parcelle A n° 882.

AVIS : MODIFICATION SIMPLIFIÉE n° 4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME Mise à disposition du public

Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne, envisage de procéder à une modification simplifiée du PLU portant sur la modification de l'OAP de la Huberdière en ce qui concerne les accès du secteur, en autorisant la desserte routière par l'Allée du Clos de la Motte (dans les 2 sens), l'accès par l'Allée des Tilleuls restant identique à l'OAP approuvée.

Le dossier relatif à cette modification simplifiée est mis à disposition du public à compter du **9 septembre 2019 jusqu'au 9 octobre 2019** inclus, en mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public. Toutes les observations du public pourront être consignées sur un registre.

Rappel ARBETE PREFECTORAL du 19/07/19 DE MISE EN ALERTE SÉCHERESSE DES BASSINS DU COUESNON ET DE LA VILAINE AMONT

L'arrêté préfectoral du 19/07/19 a placé le bassin de la rive gauche de la Vilaine en situation de crise, ce qui implique un certain nombre d'interdictions :

Interdiction de : laver les véhicules hors stations professionnelles (*l'usage des rouleaux est suspendu, le lavage haute pression reste autorisé*) ; de nettoyer les façades, terrasses, murs, toitures ; de vider ou remplir les piscines familiales ; de vidanger les plans d'eau ; d'arroser les pelouses, massifs ; arroser les potagers familiaux de 8h à 20h. **Les jardinières florales dans le bourg ont été ôtées suite à l'arrêt de l'arrosage.** L'irrigation agricole est autorisée de 20h à 10h pour certains types de culture. Un non respect des prescriptions dudit arrêté peut être sanctionné.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal, **lundi 7 octobre 2019 à 20h30**, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

HORAIRES DE LA MAIRIE : tous les matins de 8h30 à 12h30 et le lundi après-midi de 13h30 à 18h30. Tel. 02 99 47 74 07
Fermée le samedi matin en juillet et août.

RAPPEL - EXPOSITION « LE JARDIN AU NATUREL »

En lien avec le ZÉRO PHYTO, l'exposition proposée par l'association Eaux et Rivières de Bretagne reste visible tout le mois de septembre.

Découvrez les pratiques respectueuses de l'environnement qui facilitent le jardinage et vous permettront d'avoir des légumes ou des fleurs de qualité. Compostage, paillages, couvre-sols, associations végétales, engrais verts, auxiliaires...

Lieu : Centre Socio-Culturel Rosalie Lebreton, salle exposition – selon horaires Biblio'Theil

BIBLIO'THEIL

Prix A la fol'ire : Vous avez jusqu'au **30 octobre** pour donner votre avis sur la sélection 2019 : dans son cœur sommeille la vengeance ; la rose de Saragosse ; le bracelet ; le chien de Schrödinger ; les voyages de sable ; l'île.

Proclamation des résultats le **15 novembre**.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, **vendredi 14h-18h30**, samedi et dimanche 10h30-12h30.

Contact : 02 99 47 73 55 ou

bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr

TOUS POUR LA VIE - 29^{ème} édition

Les 4, 5 et 6 octobre 2019

- **Vendredi 4 octobre :** Loto salle Le Gentieg à 20h30 à Janzé. Ouverture des portes à 18h30.

- **Samedi 5 octobre :** Rando cycles 9h30-15h00. Randonnée pédestre à 14h00. Courses enfants à 14h00. Courses pour la vie à 15h30 pour le parcours de 5 Kms et 16h15 pour le parcours de 9.9 Kms

Soirée dîner spectacle à 20h00. Au menu : filet de poulet au caramel d'épices ou jambon frites. Réservez votre repas au 07 83 21 49 11.

- **Dimanche 6 octobre :** rando cyclo 8h-12h00. 9h45 Marche Nordique. **Marche au départ du Theil. Rendez-vous place de l'église à 14h00**

Plus d'informations sur le dépliant de Tous pour la Vie disponible en mairie.

Emilie LOUVEL et Marie TREBON, référentes pour le Theil.

SMICTOM – PORTES OUVERTES

Une fois collectés, que deviennent vos déchets ? Visite du Centre de Valorisation Énergétique des Déchets et du Centre de Tri :

PORTES OUVERTES le samedi 12 octobre au SMICTOM Sud-Est 35, 28 rue Pierre et Marie Curie à Vitré- 9h-12h / 14h-17h

NOUVEAU AU THEIL – COURS DE QI-GONG

Art de santé chinois, basé sur la respiration et l'énergie du corps, travail de posture et mouvement harmonieux. Début des cours le **mercredi 2 octobre, 19h-20h**, salle de motricité rue du Verger. 130 € l'année (licence, assurance, prêt de matériel). Informations/inscriptions :

martin.florentin@gmail.com. 06 19 84 27 58.

NOUVEL ARTISAN AU THEIL

Entreprise R.C. JOINTOYEUR, consiste à réaliser les joints sur plaque de placo. Expérience depuis 2007, je viens de m'installer au Theil-de-Bretagne en août 2019. N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements ou devis gratuit mais éventuellement aussi ma page Facebook : R.C. JOINTOYEUR. 06 69 94 55 58 – joint.rc35@gmail.com

ACCOMPAGNEMENT AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Pour accès ordinateurs et internet : prise en main de l'ordinateur, messagerie, recherche web, CV, démarches en ligne.....

Permanences aux Points Accueil Emploi, gratuit : Janzé, Les Halles, lundi 9h-12h//14h-17h et jeudi 9h-12h ; Retiers, 16 rue Louis Pasteur, mardi 9h-12h/14h-17h et jeudi 14h-17h.

Rendez-vous : contact.numerique@ccprf.fr//06 73 59 25 50

AGENDA OCTOBRE

Lundi 7 : concours de belote (Club de la Joie) -14h- restaurant Le Theillais

Mardi 15 : après-midi détente (Club de la Joie) – stade André Hoisnard

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ - TERRES DES POSSIBLES

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations : www.cc-rocheauxfees.fr // tél. 02 99 43 64 87.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES, QUE FAIRE ?

Osez en parler, la loi vous protège. Appelez le **3919** ou le **116 006**. Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés.

FORUM DU RECRUTEMENT

Le 15 octobre 2019, à Janzé au Gentieg

LES ATELIERS : BIENVENUE A LA RETRAITE (BRAIN UP ASSOCIATION en lien avec le CLIC)

Réservé aux retraités depuis moins de 2 ans. Mardis 03 et 10 décembre, 9h30-12h30 / 13h30 – 16h30

Le Theil de Bretagne, salle des associations. Gratuit et sur inscription pour les 2 journées auprès de l'association Brain Up : 09 53 40 20 00

ESPACE DE VIE SOCIALE CROCO'VACANCES

Invitation à l'attention des utilisateurs des accueils de loisirs

Vous avez participé aux ateliers, sorties, conférences proposées par l'association dans le cadre du soutien à la parentalité ? Vous avez des besoins, des demandes, des envies concernant l'éducation de vos enfants et la fonction de parents ? Vous êtes invités à une **consultation dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité** autour d'un **petit déjeuner convivial** (ne pas prévoir de déjeuner), le **samedi 19 octobre 2019** à 9h30 /10h30 à l'Espace de Vie Sociale pour un temps de réflexion. Présence à confirmer ou infos : 02 99 43 69 27

CPAM D'ILLE-ET-VILAINE – POINT SANTE

Propose aux assurés du régime général de la Sécurité sociale de faire le point sur leur santé avec une équipe de professionnels, spécialistes de la prévention. **Bilan de santé, entièrement pris en charge (sans avance de frais)**, réalisé au Centre d'examen de santé place du Colombier à Rennes (ou dans l'une des antennes de Redon et Saint-Malo). Si tous les assurés de la CPAM peuvent en bénéficier, il est prioritairement destiné **aux personnes éloignées du système de santé qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier, aux personnes en situation de précarité, en difficulté sociale.**

Pour prendre rendez-vous : bulletin d'inscription **en ligne sur ameli.fr** (Assuré>Santé>Prévention et dépistages>Examen de prévention en santé) ou au 02 23 44 00 44.

CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHE AUX FEES

Journée d'échange ouverte à tous. A l'hôpital, **connaissez-vous vos droits ?** Le **jeudi 28 novembre**, de 10h à 17h. Information sur le Dossier Médical Personnel (DMP) de 45 mn proposée. Renseignement accueil de l'établissement 02 99 47 54 00

GRANGE THEATRE - THOURIE

Dimanche 6 octobre à midi : journée portes ouvertes à la Grange Théâtre pour découvrir la programmation 2019/2020. Apéro festif, picnic tiré du sac, présentation de la saison culturelle, paniers abonnement et concert de Silk, jeune chœur féminin rennais. Entrée libre sur réservation : lagrangetheatre.fr ou 02 99 43 16 30.

OBJETS TROUVES SEPTEMBRE 2019

- chargeur portable retrouvé Parc du Lavoir, sur le plateau sportif, avec autocollant "Supreme Leader"
- MP3 "Samsung Platine" trouvé sentier longeant la voie ferrée
- Une clé de maison avec porte clé "Citroën Châteaubriant" trouvée rue des Perrières.

Association CHEMINS ET RANDONNEES RETIERS-LE HEIL

(*) *covoiturage 13h45, place Miescisko Retiers – départ 14h sur site*
Samedi 05 : Argentré du Plessis «Chemin des loups» : 14 kms ; 11 kms ; 7 kms. Départ parking étang du Moulin neuf Argentré. (*) 13h30

Samedi 12 : Corps-Nuds : 12,5 kms ; 11 kms ; 7 kms. Départ place de Kildaré. (*) 13h40

Samedi 19 : Le Theil de Bretagne : 11 kms & 8 kms. Départ place de l'église. (*) 13h50.

A l'issue de la rando à 16h30 **AG de l'association** à la salle communale du Theil de Bretagne

Samedi 26 : Soulvache : 12 kms. ; 10 kms ; 7 kms. Départ place de l'église. (*13h40)

Renseignements : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

Parution le lundi 30 septembre 2019

Pour Infos-Le Theil n° 246 articles à déposer

pour le **15/10/2019** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07

mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr - Tirage 660 exemplaires.

